



L'Appariteur



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 33 - Lundi 23 Septembre 2019 / " Zaclly Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.
☎ 03.84.63.10.41 - Fax : 09.70.60.19.67 - Site : fredericfontaine.ccr70.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion publique du CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 23 /09/2019 (20h) :

Membres présents :

SCHIESSEL Vincent (maire), FAUCONNIER Jérôme (1^{er} adjoint), CHIPEAUX Bernadette (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), PERRIN Jean-Pierre, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VIENNET Jean-Yves.

A donné pouvoir : CHERRIER Thierry. **S'est excusé :** CROISSANT Alain. **Absent :** MASMEJEAN Grégory.

*** Programme accessibilité :**

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de mettre aux normes l'ensemble des bâtiments publics recevant du public et ceci dans le cadre de l'obligation de les rendre accessibles aux personnes handicapées. Il convient de créer un projet de travaux avec l'assistance d'un maître d'ouvrage. Après consultation, le Conseil retient le cabinet « ETUDES CONSEILS EN AMENAGEMENTS » pour la mise en place et le suivi du projet. Le montant de la rémunération sera fixé à 2 556 € TTC.

*** Contrat entretien ouvrage assainissement collectif :**

Le Maire suggère au Conseil Municipal de mettre en place un contrat d'entretien pour les ouvrages d'assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer un contrat avec la société « IP France » pour un montant annuel de 360 € TTC.

*** Contrat de télésurveillance des installations électromécaniques :**

Le Maire suggère au Conseil Municipal de mettre en place un contrat de télésurveillance des installations mécaniques pour les ouvrages d'assainissement collectif. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise le Maire à signer un contrat avec la société « IP France » pour un montant annuel de 288 € TTC.

*** Devis divers :**

Le Maire présente au conseil Municipal un devis pour le remplacement de radiateurs dans un appartement communal pour un montant de 1 910,70 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis avec la société « IGE TARNOSWSKI ».

*** Décision modificative comptable budget assainissement :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à une régularisation d'arrondi de TVA, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au compte 658 à hauteur de 2 € par prélèvement au compte 615. Après délibération, le Conseil Municipal valide cette décision modificative.

*** Informations & Questions Diverses :**

- * Le Jeudi 11 Juillet dernier à Lure, notre Commune a vendu un lot de 90 m³ de résineux à la «Scierie MOUGENOT» pour un total de 4 116 € (soit 45,73 € le m³).
- * A la vente des bois sur pied du 4 Septembre, un lot de 130 m³ de chênes et de hêtres (P.5) a été vendu à la société «Les Avivés de L'Est» pour 13 260 € TTC (soit 102 € le m³).
- * La prochaine échéance électorale est prévue en Mars 2020 (élections municipales).
- * Le 17 Septembre dernier, M. Le Député Christophe LEJEUNE a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (échelon vermeil) à M. Vincent SCHIESSEL (maire) pour 30 ans de service des collectivités locales.
- * La cabane à livres a été livrée. Elle sera installée prochainement sur la place vers le Monument aux Morts.
- * Carte de remerciements des époux BOURQUIN suite à la naissance du petit Silvio.

- SMICTOM : Rappel des JOURS de COLLECTE -

Ordures ménagères : Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

Tri sélectif : Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS des semaines paires**) :

3 Octobre - 17 Octobre - 31 Octobre - 14 Novembre - 28 Novembre - 12 Novembre - 26 Décembre.

⇒ **RELIQUAT D'AFFOUAGE :** Du bois d'affouage façonné (reliquat) est proposé aux habitants. A savoir un lot comprenant 7 stères débardés au prix de 38 € le stère. Le lot étant à retirer par l'acquéreur lui-même. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie jusqu'au Vendredi 4 Octobre 2019.

⇒ **ETAT CIVIL :** Le samedi 31 Août 2019 : naissance de Mathys FILLATRE, de Ludivine GERARDOT & Kévin FILLATRE. Nos félicitations aux heureux parents.

Le dimanche 14 Juillet 2019 : célébration par le maire du baptême républicain du petit Elyo Martin.

⇒ **REMERCIEMENTS :** La Municipalité souhaite vivement remercier ici M. Fabrice COLEY, M^{me} Elisabeth ROLIER, M. Alain CROISSANT, M^{me} Aurélia FILLON, M. Sylvain COLLEY.

⇒ **SACS de TRI :** Les sacs destinés au tri sélectif (couleur jaune) sont toujours à votre disposition en mairie.

L'opération " Nettoyons la Nature " aura lieu le Samedi 28 Septembre.

La Municipalité vous donne rendez-vous à 9 h devant la Mairie.

Les jeunes & les adultes bénévoles y sont les bienvenus !

⇒ **DISTILLATION :** La distillation à l'atelier public communal est ouverte. Elle est autorisée tous les jours de 6 heures à 19 heures, exceptés Dimanches et jours fériés. Les inscriptions se font en Mairie au minimum 15 jours avant la date retenue. Le retrait/retour de la clé du local et de la vanne se fait également en mairie.

⇒ **ARRIVÉES / DÉPARTS :** Vous arrivez au village / vous êtes sur le point de déménager : si ce n'est déjà fait, merci de vous présenter en Mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat pour régler les différentes démarches administratives (nouvelle adresse ; compteur d'eau...).